

Les Gens du Voyage

Depuis le début du printemps, les passages de caravanes se multiplient à Val-de-Reuil. Les campements sauvages y sont de plus en plus nombreux, fréquents, importants. Souvent à des emplacements qui ne sont pas faits pour cela. La belle saison venant, chaque jour, fin de semaine comprise, des riverains, entreprises ou particuliers, m'appellent pour dénoncer le danger de branchements sauvages sur les compteurs électriques, l'eau gaspillée par les pompes raccordées aux hydrants réservés aux pompiers, le préjudice que représentent des montagnes de déchets et de poubelles, sans parler d'autres nuisances. Les protestations émanent de Rolivalois, de Valdéroliens, de Lovériens, de Lérysiens. D'autres encore...

Je prends alors ma voiture et vais négocier directement le départ de ces rassemblements illégaux avec ceux qui les dirigent. Il m'arrive d'être accompagné de



collègues élus, je pense à Dominique Lego, et de notre police municipale dont je salue le dévouement. Les choses se passent généralement calmement. D'autres fois moins bien. J'ai dû ainsi dimanche dernier faire couper par EDF l'alimentation de l'éclairage public que parasitaient en plein midi des dizaines de câbles reliés aux lampadaires de la Voie de l'Orée. Je suis resté 2 heures à palabrer au pied du bassin des carènes.

Pour autant, ce genre de passe d'armes ne règle pas le problème. Le nomadisme moderne est une réalité. La culture du voyage une tradition. Si Hergé ne fût pas toujours tendre avec eux dans « *Les bijoux de la Castafiore* », si la réputation de « voleurs de poules » des « rempailleurs de chaise » n'a pas disparu, les « Gens du Voyage » méritent estime, respect et dignité. Souvent, au milieu d'un dialogue tendu, c'est un moment d'échange fait d'humanité et de sympathie qui surgit entre eux et nous. Français évidemment, normands souvent, sédentarisés à Louviers ou Elbeuf, ils ont toujours vécu sur les routes. C'est leur choix. Aussi la Loi a-t-elle prévu que les collectivités prennent des dispositions pour les accueillir. Toujours prompt à se saisir des compétences qui passent à sa portée, l'agglomération a aussitôt proclamé qu'elle s'en chargeait.

Voici une dizaine d'années, quelques « aires » ont donc été installées à Val-de-Reuil, à Pinterville, à Acquigny, pour accueillir de petites communautés. Notre commune continue de gérer et supporter bien des effets de ces installations, comme la scolarisation des enfants ou le suivi social des familles. Depuis rien n'a été fait alors que l'agglomération devait équiper et gérer des espaces permanents dédiés à ce qu'on appelle les « grands passages » de 100, 200, 300 ou plus caravanes, ceux qui, l'été arrivant, se déplacent de l'Île-de-France vers la Seine-Maritime et le Calvados.

Les campements sauvages prolifèrent donc à nouveau sur notre territoire. La situation est scandaleuse. Le schéma départemental d'accueil des gens du voyage, adopté en 2012 sous l'égide du Préfet de l'Eure, suivant l'avis et les recommandations des représentants des associations de personnes itinérantes, les agglomérations et communes concernées, avait expressément prévu la création de deux aires de grand passage supplémentaires dans l'Eure dont une sur le territoire Seine-Eure. Naturellement c'était à Val-de-Reuil qu'elle fût localisée, comme si la Ville Nouvelle n'avait pas assez de difficultés. Nous y avons consenti. La solidarité ne se rationne pas.

J'ai donc au prix d'un travail long et compliqué fait, moi-même, une trentaine de propositions d'emplacements. Un lieu a été identifié et sélectionné, sur la Haute-Crémonville, là où devait initialement être implanté un hélicoptère, aujourd'hui abandonné. Il n'occasionnait ni gêne ni trouble aux premières habitations qui se trouvent à plusieurs centaines de mètres. Trois aménagements, (eau courante, raccordement électrique, fauchage régulier) étaient requis pour que cette aire fonctionne. On est bien loin des budgets auxquels l'Agglomération consent pour construire des patinoires, des centres d'art ou des halles de marché au Vaudreuil ou à Louviers. 5 ans ont passé et le site ne peut toujours pas fonctionner, faute d'une alimentation électrique que l'intercommunalité se refuse à installer. Dès lors, ne remplissant pas nos propres obligations, toutes les actions que nous menons sont contestées et nous ne pouvons mobiliser la justice et la force publique à nos côtés. C'est cette impéritie que nous payons aujourd'hui.

Marc-Antoine JAMET
Maire de Val-de-Reuil.